

Proposition Le collectif nancéien prône la gratuité des transports urbains et la mise en place d'une régie publique

A quand les bus gratuits ?

À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS municipales, le collectif nancéien des transports s'est réuni afin de rappeler ses grandes revendications. Au cœur de la discussion : une politique prioritaire aux transports en commun, leur gratuité et la mise en place d'une régie publique. C'est un débat récurrent : faut-il rendre les déplacements urbains gratuits ? Est-ce possible dans une ville comme Nancy ? Pour les membres du collectif, c'est une question qui relève du « choix politique » mais qui est plus qu'envisageable. « Durant la période 2010-2012, la Communauté Urbaine du Grand Nancy a investi 55,8 millions d'euros dans les transports urbains et pas moins de

20,6 millions dans la construction de parkings. Pourquoi ne pas favoriser complètement les transports en commun ? » souligne Noël Le Monnier, membre du collectif.

Économiquement possible ?

Aubagne, Compiègne, Gap, Châteauroux : toutes ces agglomérations ont une similitude : la mise en place de lignes de bus gratuites. Pour le collectif, ce sont des exemples à suivre : « Dans ces villes, la fréquentation des équipements a explosé alors que la circulation automobile a reculé ». Environnement, embouteillages, stress, gain de temps... Les arguments sont multiples pour défendre le projet.



■ Le collectif propose la gratuité des transports en commun

Photo Frédéric MERCENIER

Mais reste la question du financement. « Les recettes totales du fonctionnement pour 2010-2012 représentent 56,2 millions d'euros. C'est

affaire de choix politique mais on pourrait imaginer de réaliser des économies dans plusieurs domaines », renchérit M. Le Monnier. Coût de

la billetterie abaissé, budget des parkings revu à la baisse et priorité reconsidérée : « Le deuxième palais des congrès a coûté 75 millions d'euros en tout. Était-ce vraiment primordial ? » En parallèle, le collectif prône la création d'une régie publique afin d'assurer une meilleure gestion des transports urbains et de leur budget. « La création d'une régie autonome est nécessaire. Gérée par un conseil d'administration composé de représentants des usagers et des salariés, elle facilitera la gestion », conclut le porte-parole du collectif.

Des propositions qui restent ouvertes aux candidats des municipales.

Audrey FISNE

<http://collectif-transports.fsl-nancy.fr>